Zeitschrift: Matières

Herausgeber: École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de

la ville

Band: 12 (2015)

Artikel: La brouette suisse : a la mémoire de Hugo Suter (1943-2013)

Autor: Steinmann, Martin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-984574

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



8

La brouette suisse

A la mémoire de Hugo Suter (1943 - 2013)

Martin Steinmann

Le terme «normal» présuppose que la chose ainsi qualifiée corresponde à une norme. Sans contexte déterminé, toutefois, le terme reste mat. Comme un morceau de verre brut, il faut le tailler en facettes pour faire briller ses connotations. Dans le cadre de cet essai, qui traite d'un objet que l'on trouve sur les chantiers, de telles «facettes» seraient: banal, familier, usuel, ou encore ordinaire, sans nom, «sans qualités». Normal s'oppose à ce qui est différent, nouveau, étonnant, bref, à ce qui s'écarte de la norme – et la confirme en s'en écartant.

Les choses normales

Remarquer la forme d'un objet, c'est lui attribuer une valeur qui se réalise en tant que forme dans la perception. Nous ne remarquons rien lorsque nous percevons cette forme comme normale ou ne la percevons justement pas, lorsqu'elle disparaît pour ainsi dire dans la fonction de l'objet, comme la forme des mots le fait – pour reprendre une idée de Paul Valéry – dans leur signification quotidienne. Il en va de même des choses que nous utilisons tous les jours, pour autant que leur forme ne soit pas une fonction en soi, à travers laquelle ces choses revêtent, en tant que marchandises, une fonction commerciale. Pensons par exemple au presse-citron tout à fait inutilisable que Philippe Starck a, en 1987, conçu comme conversation piece, et non comme objet utilitaire¹.

Nous approchons ainsi d'une possible définition du mot «normal»: le terme s'applique aux choses dont la réception se fait par l'usage, selon l'un des deux modes de réception que distingue Walter Benjamin. L'autre réside dans la perception. La réception par l'usage se fait par voie d'accoutumance, écrit Benjamin². Dans le cas des choses que nous utilisons tous les jours, il s'agit de la réception de la forme

Travaux de la tranchée de chemin de fer à Coldrerio TI, 1876.

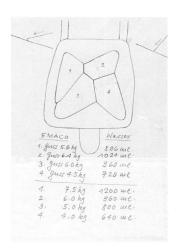
en tant que signe de cet usage. Mais quelles sont les conditions d'une telle réception? Je pense qu'Ozenfant et Jeanneret les ont bien décrites dans leur ouvrage La peinture moderne, de 1925 : le purisme, écrivent-ils, choisit parmi les objets « ceux qui servent aux usages les plus immédiats de l'homme; ceux qui sont [...] d'une banalité qui fait qu'ils existent à peine comme sujet intéressant en soi ». Ces « objets types » sont de la plus parfaite banalité, poursuivent-ils, ils sont reconnus sans effort et sont, de ce fait, d'une parfaite lisibilité³ : leur forme est le signe immédiat de leur usage.

Banal = idéal

Cette observation a quelque chose d'idéaliste, que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres écrits de l'époque, et qui se rapporte, là aussi, aux objets d'usage courant. Ici, le banal et l'idéal se rejoignent. Ainsi le Socrate d'Eupalinos dit-il des outils : «Ils se sont faits d'eux-mêmes, en quelque sorte, l'usage séculaire a trouvé nécessairement la meilleure forme. » Cette forme, il en parle comme d'un idéal. Et il souligne qu'elle n'est pas due à une seule personne, qu'elle n'est pas le résultat d'une invention, mais d'une longue évolution : «Les milliers d'essais de milliers d'hommes convergent lentement vers la figure la plus économe et la plus sûre. » 4 Cela distingue, quant à leur nature, ces objets utilitaires des œuvres d'art, et fournit une bonne définition de la normalité.

Nous utilisons beaucoup d'objets qui ont toujours été là, des objets banals, des objets sans nom, pensons-nous. Dans les pages qui suivent, nous nous pencherons de plus près sur l'un d'eux: la brouette que l'on trouve – pour rester dans le registre de *matières* – sur tous les chantiers de Suisse. En dialecte alémanique, on l'appelle «*Karrette*», et si l'on demande à quelqu'un à quoi ressemble un tel outil, il décrira – en esquissant des mains une forme en V – une benne à fond pointu. Or, dans les autres pays, les brouettes ont une allure différente. On s'en rend vite compte en feuilletant les prospectus des fabricants. Là, les brouettes ont toujours un fond plat. (Constitue une exception, un modèle du fabricant Bonomini, qui présente une benne à fond arrondi et semble correspondre à un ancien modèle italien.)

Ainsi le projet de l'artiste Hugo Suter de couler des sculptures avec des moyens familiers et utilisés partout – en l'occurrence, une brouette et un sac de ciment – se révèle-t-il avoir été une illusion⁵: la brouette dont il s'est servi n'existe qu'en Suisse. Il s'agit de la «brouette en tôle d'acier à fond pointu Perfecta», fabriquée depuis 1930 par la Blechwarenfabrik Muri AG, dans la commune argovienne de Muri. D'après les informations fournies par Robert Wild, le fils du fondateur de l'entreprise, son père commença alors de fabriquer cette brouette sur le modèle de celle que produisait depuis 1927, sur la base de son propre brevet, la société Presswerk F. A. Schädler, dans la commune thurgovienne d'Arbon. Cette brouette représente, du moins sur le plan technique, une invention, et son histoire mérite d'être racontée.





L'inventeur

August Schädler (en fait Friedrich August) naît en 1877 à Arbon. Il accomplit un apprentissage de ferblantier dans l'entreprise paternelle. Après avoir collaboré à l'Exposition nationale de 1896 à Genève et fréquenté l'Ecole professionnelle de construction métallique à Aue (Saxe), il entre en 1904 dans l'atelier de ferblanterie de son père, qu'il reprend en 1910 avec son frère Emil. C'est à cette époque qu'il commence d'emboutir du métal. Suite à des divergences de vue relatives à l'orientation de l'entreprise, Emil reprend en 1917 l'atelier de ferblanterie, tandis qu'August fonde, à partir de son département, la société Presswerk F. A. Schädler. Dès la Première Guerre mondiale, celle-ci emboutit des châssis pour la fabrique de camions Saurer et d'autres entreprises, et réalise les machines nécessaires. Schädler est doué pour la technique; entre 1924 et 1936, il fait breveter quinze inventions dans son domaine, notamment pour des pupitres et des armoires métalliques. Et pour une brouette «caractérisée par le fait que la benne se compose d'un seul morceau de tôle, fermé seulement par deux courtes soudures »6, pour laquelle il dépose une demande de brevet le 2 février 1927.

Schädler produisait déjà des brouettes en métal depuis 1922. Les raisons qui l'y avaient conduit – dans le cadre des chantiers menés pour l'entreprise – sont évoquées dans une brève présentation de la société Presswerk F. A. Schädler: «Dès le début des travaux, A. S. s'irrita des défauts des brouettes en bois, si bien qu'il construisit, pour ses propres besoins, quelques brouettes en tôle d'acier (1921). Comme l'industrie automobile suisse subissait alors un sérieux revers [...], il fabriqua des brouettes pour le marché (1922) et parvint avec cet article, qui fut malheureusement "repris" par la concurrence après quelques années, à compenser ce revers. »⁷ Dans une autre description presque identique, on lit que cet article constitua «rapidement une part importante de la production »⁸.

(gauche) Hugo Suter, quantités de ciment EMACO et d'eau nécessaires pour les quatre coulées d'une «sculpture de brouette à fond pointu».

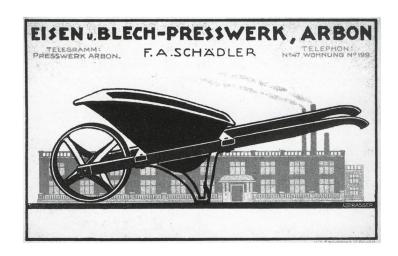
(droite) Hugo Suter travaillant sur une «sculpture de brouette à fond pointu», 2012.

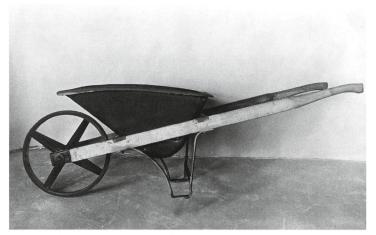
Fabriquer des brouettes en tôle métallique n'était pas nouveau, comme l'attestent les catalogues de la fin du XIX^e siècle. Ainsi la société Georges Haemmerlin SA à Saverne (Alsace) s'était-elle par exemple lancée dans la production de telles brouettes dès 1895. Ces catalogues témoignent de la diversité de formes à laquelle donnaient lieu les différents matériaux à déplacer, mais ils montrent aussi qu'il s'agissait dans tous les cas de brouettes à fond plat de construction simple, où c'est la benne elle-même qui assurait la liaison entre les brancards. En Suisse aussi, les brouettes en fer avaient cette allure, si l'on en croit l'annonce que la société Oehler & Co., à Aarau, fit paraître à de nombreuses reprises dans la *Schweizerische Bauzeitung* entre 1901 et 1908.

Modèle A

Dans un autre texte plus long sur Schädler, on lit, sans que ces brouettes à fond plat soient nommées: « Certes, on connaissait déjà des brouettes en tôle d'acier mais, du fait de leur forme et de la manière défavorable dont le poids était réparti, on ne les utilisait, de temps à autre, que dans l'industrie; dans la construction, on les rejetait. En 1922, l'inventeur mit la nouvelle brouette sur le marché. » Au début, celle-ci se heurta à des critiques, qui ne tardèrent cependant pas à s'apaiser, si bien que la société Presswerk F. A. Schädler put la produire en grand nombre. Des photographies montrent la cour de l'usine pleine de telles brouettes. Il s'agit probablement là du modèle A. Celui-ci n'est jamais nommé ainsi, mais il se distingue notablement du modèle B, qui sera ensuite breveté. On trouve dans les archives Schädler des photographies sans annotation d'une brouette dont la benne présente un fond arrondi. Elle ressemble à la brouette que j'ai trouvée dans un atelier désaffecté de la société Georges Haemmerlin SA à Saverne¹⁰, dont la benne se compose de trois pièces embouties soudées. Or, c'est précisément ce mode de fabrication que critique Schädler dans son fascicule de brevet français : «L'on connaît déjà les brouettes dont le récipient est constitué d'éléments emboutis dont l'un forme la partie médiane et sur lequel l'on assemble les parties latérales. Du fait que chacune de ces parties exige une forme d'emboutissage particulière, ou tout au moins des passes spéciales, les brouettes établies de cette manière sont d'un prix de revient élevé, d'autant plus que des travaux sont encore nécessaires en vue du montage et de l'assemblage des parties constitutives de la brouette. »11

La forme de la première brouette fabriquée dans les ateliers Schädler suggère qu'elle était, elle aussi, construite ainsi. Sa benne arrondie se distingue clairement de celle de la seconde brouette – brevetée –, qui seule mérite le nom de brouette à fond pointu¹². Il n'est sans doute pas possible de fabriquer une telle benne en une seule opération. Il semble donc que Schädler ait pris conscience de ces défauts dans le cadre de sa propre production, et qu'il y ait ensuite remédié en adoptant le procédé de fabrication décrit dans le fascicule de brevet : «La présente invention a pour but d'écarter ces divers inconvénients, du fait que le corps de la brouette est constitué d'un seul morceau de tôle, que l'on forme en une seule passe d'emboutissage; en outre la roue est formée d'au moins un disque de tôle embouti et élastique.»¹³





«Carretta»

La forme de la brouette à fond pointu aurait donc des raisons de nature constructive ? Sans doute celles-ci jouent-elles un rôle, mais il y en a d'autres, de nature pratique : d'une part, la roue se trouve ici sous la benne, de sorte qu'elle reprend la majeure partie de la charge ; de l'autre, le centre de gravité de la benne se situe plus bas, ce qui rend la brouette plus facile à manipuler. Il existait d'ailleurs depuis longtemps des brouettes de cette forme, mais pas en tôle. Schädler y fait lui-même allusion lorsqu'il se plaint des brouettes en bois que l'on utilisait d'ordinaire dans la construction. Cellesci avaient bien un fond pointu, comme l'atteste la «Bau-Karrette», la brouette de chantier, conservée au Musée rhétique de Coire¹⁴. Ce n'est sans doute pas un hasard, car le terme allemand de «Karrette» provient, selon le Schweizerisches Idiotikon, des Grisons. La «carrette», ou «crette», y est définie ainsi : «brouette, la plupart du temps avec une caisse finissant en arête, comme les utilisent p. ex. les terrassiers italiens.»

(haut) Carte publicitaire, Presswerk F.A. Schädler, Arbon, env. 1922.

(bas) Brouette modèle A, Presswerk F. A. Schädler Arbon, 1922-1928.

Il est ici révélateur que la benne soit appelée «caisse» – ce qui suggère qu'elle est en bois – et que sa forme soit décrite comme «finissant en arête». La «Carrette» à fond pointu était donc courante dans les Grisons. L'autre forme de brouette est la «Bänne». Le Dicziunari Rumantsch Grischun distingue les deux types selon leur nom, mais aussi selon leur forme et leur emploi. On trouve dans les archives du dictionnaire une photographie montrant trois outils courants destinés au déplacement de matériaux différents: la «benna» à fond plat pour le fumier, la civière («Trage») pour le bois et la «charretta engad.» ou «carretta surselv.» à fond pointu pour la terre et les pierres. «Karrette», «Benne» et «Trage» sont les noms communément employés dans toutes les régions de Suisse alémanique pour désigner ces trois outils¹⁵.

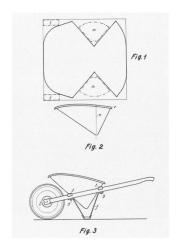
Il est aussi fait référence aux manœuvres italiens dans le dictionnaire romanche, lorsqu'il est écrit: «Lumb.: la carretta ch'ils talianers drovan sin mintga via da stuschar terratsch u crappa» [la brouette que les Italiens utilisent sur toutes les routes pour «pousser» de la terre ou des pierres]. Les Italiens auraient-ils donc importé cette forme de brouette en Suisse? Probablement pas, mais il est certain qu'au XIX^e siècle, les brouettes en bois furent utilisées en grand nombre sur les chantiers des lignes ferroviaires, où travaillaient surtout des Italiens. Il existe des photographies de ces chantiers. La plus ancienne – et impressionnante – d'entre elles provient des travaux de creusement de l'entaille de 1200 mètres de longueur et de 23 mètres de profondeur réalisée vers Coldrerio, au Tessin. Elle fut prise en 1876 et montre une armée d'ouvriers en train d'évacuer de la terre à l'aide de telles brouettes¹⁶.

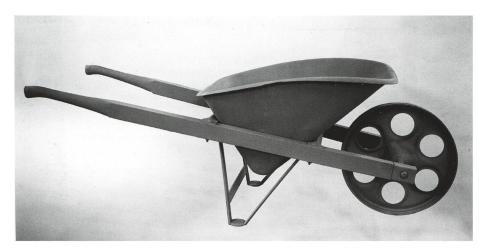
Modèle B et modèle «Perfecta»

Dans son fascicule de brevet, Schädler appelle l'outil «Schubkarren», dans les prospectus postérieurs à 1932, «Stahlblechkarrette»¹⁷. C'est aussi le cas d'autres entreprises suisses fabriquant des brouettes, comme la Blechwarenfabrik Muri AG, qui propose dans son prospectus de 1934 une «Spitzboden-Stahlblech-Karrette» [brouette en tôle



Carretta - Brouette en bois, Grisons, XIX^e siècle.





d'acier à fond pointu]. C'est cette entreprise qui – selon les termes de Schädler – a «repris» sa brouette en tôle d'acier. Les guillemets font allusion à une violation du brevet que Schädler avait, le 1^{er} août 1928, obtenu de l'Office de la propriété intellectuelle de la Confédération suisse, sous le «numéro 127145 classe 126 a», pour un «*Schubkarren*». Nous y reviendrons. Les archives Schädler comportent aussi les fascicules de brevet pour la France, l'Italie et l'Autriche¹⁸.

Comme on l'a vu, on produit encore aujourd'hui à Muri une brouette à fond pointu baptisée «Perfecta». Le nom est protégé, mais pas la brouette proprement dite : la protection légale dont elle bénéficiait a expiré en 1942 déjà. Comme on le montrera, la Blechwarenfabrik Muri AG a, en 1930, repris la construction de la benne du modèle B, en violation du brevet correspondant. Et l'histoire se répète : sur mandat du plus grand marchand d'outils de Suisse, la «Perfecta» est, depuis quelques années, produite en Serbie et vendue – en utilisant la croix suisse, qui n'est pas protégée – sous le nom de «*Original + Spitzboden Karrette*».

Le 2 novembre 1929, Schädler écrivait à la Blechwarenfabrik Muri AG une lettre dans laquelle il se disait «pas peu surpris» d'avoir vu, lors d'une visite à l'improviste sur le site de l'entreprise, des ouvriers occupés à copier sa brouette. «J'ai ainsi vu de mes propres yeux comment vous avez, sans hésitation, démonté ma brouette brevetée et vous en êtes servi comme modèle pour la fabrication des vôtres.» 19 Contre cette accusation, Robert Wild, le patron de la Blechwarenfabrik Muri AG, se défendit en faisant valoir, le 5 novembre 1929 : «[...] nous n'avons en aucune manière violé les revendications émises dans votre brevet n°127145 (dont nous disposons du fascicule). La brouette fabriquée par nous, dont certains éléments sont, soit dit en passant, protégés par la loi, procède de nos idées [...]. » Les différences étaient, selon Wild, faciles à repérer, et il avait d'ailleurs commandé des modèles chez d'autres fabricants «pour trouver une voie médiane en vue de produire une meilleure brouette sans violer» le brevet de Schädler. «Cette voie médiane, nous l'avons trouvée [...]», écrivait Wild avec assurance²⁰.

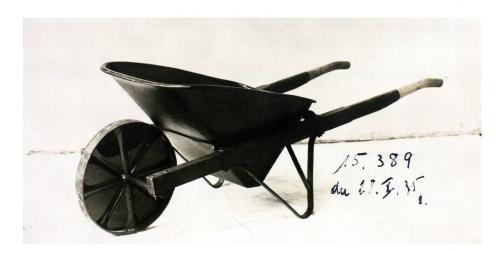
(gauche) F. A. Schädler, dessin pour le brevet d'une brouette en tôle, 1927.

(droite) Brouette modèle B, Presswerk F. A. Schädler Arbon, 1928-1954.

Brouette suisse

La brouette à fond pointu «Perfecta» est fabriquée depuis 1930 dans les mêmes dimensions, à partir de six pièces qui peuvent être changées même après de longues années : la benne – d'une capacité de 60 litres –, deux pieds, deux brancards et la roue. La benne se compose de tôle d'un millimètre et demi d'épaisseur, les pieds de rubans d'acier, les brancards de bois de frêne. La benne est peinte en noir, la roue en rouge, les pièces sont assemblées à l'aide de boulons et d'écrous. Les premiers prospectus de la Blechwarenfabrik Muri AG ont été conservés. Le tout premier, de 1934, présentait plusieurs modèles de brouettes à fond pointu, parmi lesquels figurait la «Perfecta», disponible avec une benne de 60 ou 80 litres et une roue avec ou sans pneu. (La brouette avec pneu, décrite comme silencieuse, coûtait 41 francs, soit presque deux fois plus cher que sans pneu.) Etait cependant proposée aussi une brouette en acier à fond plat baptisée «Ideal», d'une exécution similaire à celle qui avait cours hors de Suisse.

L'exception suisse se trouve confirmée, de façon inattendue, par une brouette que la société Georges Haemmerlin SA reprit longtemps dans ses prospectus: une brouette à fond pointu – la seule parmi de nombreux modèles à fond plat – présentée sous le nom de «Brouette suisse»²¹! Comme le suppose le patron actuel, Bernard Haemmerlin, on avait en son temps copié un produit suisse. On ignore à quand cela remonte au juste. Le plus ancien exemplaire conservé dans l'atelier susmentionné ressemble à s'y méprendre à la «Perfecta», jusqu'à la roue rouge. Dans les prospectus édités à partir de 1954, la «Brouette suisse» est expressément présentée comme destinée à la construction: comme «la brouette pour le béton et le mortier». Les brancards peuvent être, au choix, en bois (hêtre) ou en fer. En 1934, la Blechwarenfabrik Muri AG proposait la brouette en tôle d'acier à fond pointu «Perfecta», d'une capacité d'environ 60 litres et d'un poids d'environ 28 kilogrammes, en deux variantes. L'image du prospectus, où le nom «Perfecta» et la roue sont, comme signe distinctif



«Brouette suisse», Georges Haemmerlin SA, Saverne (Alsace), 1935.





de l'entreprise, imprimés en rouge, témoigne du fait que cette brouette est encore produite aujourd'hui sous une forme inchangée. A cet égard, le prospectus en question annonce fièrement: «Depuis le 1er janvier 1934, les brouettes "Super-Perfecta" et "Perfecta" sont livrées dans une exécution entièrement soudée à l'arc électrique, ce qui était pratiquement impossible jusque-là. »²² Et il met en garde contre les imitations!

20000 exemplaires par année

En 1939, le nombre de modèles proposés augmente, et comprend aussi une «Perfecta» munie de brancards en fer, où le tube fait le tour de la roue pour permettre – selon la description – de faire basculer la brouette plus facilement. La plupart des brouettes fabriquées aujourd'hui sont construites de cette façon. Dans son prospectus de 1991, la société Robert Wild AG présentait elle aussi plusieurs modèles de ce genre, mais seulement à fond plat. Si l'entreprise produisait encore, à l'époque, quelque 20000 «Pneu Perfecta» par année, ce n'en sont plus que 4000 aujourd'hui. Comme l'explique Robert Wild fils, la production n'en vaut plus la peine, mais elle est maintenue pour des raisons sentimentales. Le véritable domaine de la société est depuis longtemps la signalisation.

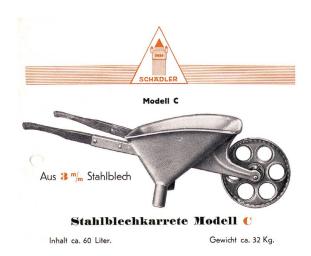
(haut) Brouette modèle Perfecta, Blechwarenfabrik Muri AG, 1929.

(bas) Brouette modèle Pneu Perfecta, Blechwarenfabrik Muri AG, 1934.

Et le litige avec Schädler? D'autres lettres y relatives ont disparu. Aux dires de Wild, son père avait racheté les presses destinées à la fabrication de la brouette de Schädler lorsque la société Presswerk F. A. Schädler en avait abandonné la production, en 1954. Cela prouve que la benne de la «Perfecta» est, en tout cas, l'exacte copie du modèle B de Schädler. Les modifications évoquées par Wild père concernent en revanche le support de la benne, qui lui est assemblé par boulonnage et assure en effet une meilleure résistance, ainsi que la roue, composée de deux simples disques. Sous cette forme, la «brouette en tôle d'acier à fond pointu Pneu Perfecta» est devenue chez nous un objet tout à fait familier, qui semble, comme bien d'autres objets de la vie quotidienne, ne pas avoir d'histoire, parce que nous l'avons toujours vu sur les chantiers. Il est d'autant plus plaisant de découvrir qu'une histoire, cette brouette en a tout de même une.

Brouette suisse militaire?

De cette brouette suisse, il existe une version gris-vert. Comme on l'a relevé, Schädler s'était fait délivrer quinze brevets pour des objets en tôle d'acier emboutie²³. Parmi ceux-ci figure une autre brouette que les prospectus de l'entreprise présentent comme le modèle C. La benne est identique à celle du modèle B, mais d'autres pièces y sont soudées – à l'arc électrique, comme on le souligne: des pieds tubulaires, des pièces de fixation pour les courts brancards en bois et d'autres pour la roue, tous en tôle d'acier emboutie. Ces éléments rendent la brouette plus solide, mais en compliquent considérablement la fabrication. Dans les archives Schädler sont conservés les dessins du modèle C et le descriptif du brevet déposé le 25 octobre 1932 et enregistré le 15 novembre 1933, sous le numéro 165656 classe 126a, pour une «brouette sans cadre». Alors que, dans les brouettes existantes, les pieds, les brancards, l'essieu et la paroi avant de la benne ont fortement tendance à se déformer, y lit-on – ce qui concerne d'ailleurs aussi le modèle B de l'entreprise –, le nouveau brevet remédie à cet inconvénient en soudant à la benne les pièces tenant la roue²⁴.





Die Füße sind kurze, weite Stahlrohre wie bei Modell C. Ein Verbiegen derselben ist nahezu unmöglich. Die Füße sind mit einem Querträger verbunden, der das Abstellen der Carrette auf Brettern ermöglicht.



Brouette modèle E, Presswerk F. A. Schädler, Arbon, env. 1935. Le brevet français décrit le modèle C comme suit : «La présente invention a pour objet la construction d'une brouette solide, légère et de formes simples.» Par rapport au modèle B, la mention de formes simples surprend, car l'investissement en matériau, en machines et en travail que requéraient ces brouettes en renchérissait sans doute la fabrication. Leur prix explique-t-il qu'on ne les trouve pas sur les chantiers? Le prospectus mentionné cite néanmoins, pour le modèle C, les références que Schädler avait sollicitées auprès de diverses entreprises de construction. Ainsi l'entrepreneur A. R., de R., confirme-t-il que les brouettes en tôle d'acier du modèle C «représentent, par rapport au modèle B, une amélioration considérable» 26.

Les carnets de commande de la société Presswerk F. A. Schädler n'ayant pas été conservés, on ignore à combien d'exemplaires le modèle C s'est vendu. Dans le cadre de mes recherches sur la brouette suisse, je n'en ai vu aucun. Je fus donc surpris de trouver, lors d'une vente de matériel de l'Armée suisse à Münchenbuchsee que me signala Günter Wälty, des brouettes où des pieds tubulaires étaient soudés à la benne, comme dans le modèle C de Schädler. Avec ses six grands trous circulaires, la roue de ces brouettes indiquait sans doute possible qu'il s'agissait de produits de l'entreprise d'Arbon. Les brancards, tout en bois, étaient cependant les mêmes que dans le modèle B et, comme la benne reposait sur deux traverses, l'essieu était long, ce que la description du modèle C suggérait être un inconvénient.

(gauche) Publicité pour la brouette modèle C, Presswerk F. A. Schädler, Arbon, s. d.

(droite) Publicité pour la brouette modèle C, Presswerk F. A. Schädler, Arbon, s. d. De nouvelles recherches dans les archives de l'entreprise Presswerk F. A. Schädler m'ont permis de retrouver un autre prospectus où quatre modèles sont reproduits et brièvement décrits. La brouette trouvée à Münchenbuchsee y est désignée comme le modèle E, «d'une capacité de 60 litres et d'un poids d'environ 27 kilogrammes. Les pieds sont constitués de courts et larges tubes d'acier, comme dans le modèle C. Il est presque impossible qu'ils se déforment».²⁷ Cette remarque explique pourquoi le modèle B fut équipé de cet élément précis du nouveau brevet. Mais à qui cette modification est-elle due? Le modèle E – le dernier de la série – a-t-il été développé sur la

base de négociations avec l'Armée suisse? L'idée serait séduisante de parler, dans ce cas, de la brouette suisse militaire. On la trouvait sans doute dans les arsenaux, avec le numéro de l'unité – par exemple SAP 6 – gravé au fer rouge sur les brancards... mais sur les chantiers? Là, le modèle B semble avoir suffi. L'Armée l'utilisait aussi, mais les étriers des pieds y étaient renforcés. Dans le prospectus, ces brouettes sont présentées comme le modèle A, en lieu et place du premier modèle du même nom, qui n'était plus produit depuis 1928.

Il est un autre produit que la société Presswerk F. A. Schädler livra en grandes quantités à l'Armée suisse. Quelques semaines avant l'éclatement de la guerre, l'entreprise reçut commande de 10000 pioches d'infanterie du modèle 1880. Pour Willi Schädler, le fils du fondateur, «il resta juste assez de temps pour construire les machines nécessaires à la fabrication des pioches et pour en lancer la production» avant qu'il ne doive, le 2 septembre 1939, entrer en service actif²⁸. Les livres de comptes de l'entreprise ayant disparu, comme on l'a dit, on ignore pendant quelle période la société Presswerk F. A. Schädler fournit à l'Armée des brouettes des modèles A et E. On sait en revanche quand elle cessa de produire des brouettes, à savoir en 1953, lorsque Schädler vendit ses machines à Wild. La Blechwarenfabrik Muri AG, rebaptisée plus tard Robert Wild AG, s'en servit pour couper et emboutir la tôle destinée aux bennes de son modèle «Pneu Perfecta». Pendant longtemps d'ailleurs, on trouvait parmi les brouettes fabriquées par l'entreprise, un modèle nommé «Pneu Perfecta Mod. E», que les prospectus décrivaient ainsi: «Comme Pneu Perfecta, mais avec deux pieds soudés à la caisse. » Wild avait donc aussi intégré la brouette suisse militaire dans sa production. Aujourd'hui, celle-ci se limite au seul modèle «Pneu Perfecta», que l'entreprise continue de fabriquer pour des raisons purement sentimentales.



Timbre de soldats, Arbeits-Kompanie 308, travaux de chantier, 1940. Dessin Anton Trieb.

Notes

Cet essai, traduit de l'allemand au français par Léo Biétry, est une version augmentée d'un texte paru dans l'ouvrage de Martin Steinmann et Hugo Suter, Hugo Suter – Skulpturen aus der Spitzbodenkarrette, Scheidegger & Spiess, Zurich, 2012.

Je remercie pour le soutien apporté à ce travail: Robert Wild, Muri; Bernard Haemmerlin et Françoise Dubas, Georges Haemmerlin SA, Saverne; Hans Geisser, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon; Arno Caluori, Musée rhétique, Coire; Violanta Spinas, Dicziunari Rumantsch Grischun, Coire et Günter Wälty, Aarau.

- ¹ Alessi en a produit, en série limitée et numérotée, une version dorée avec l'avertissement: «Ne pas l'utiliser comme presseagrumes: en cas de contact avec des substances acides, la dorure pourrait être endommagée.» Umberto Eco, Dire presque la même chose. Expériences de traduction (2003), Editions Grasset et Fasquelle, Paris, 2006, p. 23.
- ² Walter Benjamin, L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique (1939), Gallimard,

Folioplus philosophie, Paris, 2008, p. 49.

- ³ Ozenfant, Jeanneret, *La peinture moderne*, Editions Crès, Collection de l'Esprit Nouveau, Paris, 1925, pp. 167 s.
- ⁴ Paul Valéry, *Eupalinos ou l'architecte*, 5^e édition, Paris, 1924, p. 187.
- ⁵ Voir Martin Steinmann, «Comprendre ce qui est déjà compris dans le sentiment», *matières*, n°8, pp. 69-82.
- ⁶ H. Muggli, «F. A. Schädler», Thurgauer Jahrbuch, 1931, pp. 69-71. A propos d'August Schädler et de la société Press-

- werk F. A. Schädler à Arbon, voir les divers tapuscrits conservés aux archives Schädler, au Musée historique du château d'Arbon, ainsi que le *Dictionnaire historique de la Suisse*, entrée «Schädler, Friedrich August».
- ⁷ Tapuscrit de deux pages, non signé et non daté, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon.
- ⁸ Tapuscrit de deux pages, non signé et non daté, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon. Témoigne de l'importance que Schädler attachait à son invention, le secrétaire exposé au Musée historique du château d'Arbon, où trône, sur un socle ovale en gradins, le modèle réduit très fidèle de sa brouette en tôle d'acier (modèle B).
- ⁹ Tapuscrit de huit pages, non signé et non daté, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon.
- ¹⁰ Les photographies des archives de la société Georges Haemmerlin SA qui montrent une brouette similaire portent la date du 15 septembre 1933.
- ¹¹ République Française Ministère du commerce et de l'industrie Direction de la propriété intellectuelle Brevet d'invention Gr. 10 Cl. 1 No. 648.066 Brouette. Fascicule de brevet, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon (en français dans le texte, N.d.T.).
- ¹² Carton publicitaire et photographie de la brouette (modèle A),

- archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon.
- ¹³ Fascicule de brevet, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon (en français dans le texte, N.d.T.).
- 14 La fiche correspondante indique: «Brouette de chantier, Coire [...] Brouette avec récipient triangulaire, deux brancards, parties porteuses en frêne, récipient en épicéa.» Numéro d'inventaire 1989, 841, Musée rhétique de Coire.
- ¹⁵ Photographie de Christian Lorez, Coire, référencée Rheinw. Abb. VI Li 88., archives du Dicziunari Rumantsch Grischun, Coire.
- ¹⁶ Cette photographie est sans doute due à Adolphe Braun, qui documentait depuis 1872 la construction de la ligne du Gothard. Elle appartient à la Fondation pour le patrimoine historique des CFF, à Erstfeld (cote 49_0_2176_02), et est reproduite dans Anton Eggermann et al., Die Bahn durch den Gotthard, Orell Fuessli Verlag, Zurich, 1981, p. 117.
- ¹⁷ Les archives Schädler ne comportent qu'un seul prospectus, non daté. Dans une lettre à Wild, cependant, Schädler parle de «*Carrette*». Lettre du 12 septembre/2 novembre 1929, archives de la société Robert Wild AG, Muri.
- ¹⁸ Divers fascicules de brevet et dessins techniques de la brouette modèle B, archives Schädler,

- Musée historique du château d'Arbon
- ¹⁹ Lettre de Schädler à Wild du 12 septembre / 2 novembre 1929, archives de la société Robert Wild AG, Muri.
- ²⁰ Lettre de Wild à Schädler du 5 novembre 1929, archives de la société Robert Wild AG, Muri.
- ²¹ Prospectus de la société Georges Haemmerlin SA, de 1954 à 1968, archives de l'auteur.
- ²² Prospectus de la Blechwarenfabrik Muri AG de 1934 et 1939, archives de l'auteur.
- ²³ Son invention la plus étonnante brevetée en 1933 concerne une maison entièrement composée d'éléments en tôle d'acier. Un prototype fut à l'époque construit sur le toit plat de l'entreprise; il y rouilla tranquillement, puis finit par être éliminé. Une autre histoire à raconter!
- ²⁴ Fascicule de brevet pour le modèle C, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon.
- ²⁵ Brevet d'invention Gr. 10.
 Cl. 1 No. 777.222, délivré le
 26 novembre 1934, archives
 Schädler, Musée historique du château d'Arbon.
- ²⁶ Prospectus non daté, archives Schädler, Musée historique du château d'Arbon.
- ²⁷ Ibidem.
- ²⁸ Cité dans Hans Geisser, Schatten über der Stadt am See, Arbon, 2010, p. 101.